

□

CRITERIUM FEDERAL 2014/2015

ATTENTION:DEBUT COMPETITION 13h30

SAMEDI 21 MARS 2015

Catégorie: SENIORS D1 , Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins

Appel joueurs : 13H15 - Début compétition et scratch : 13h30

Salle:COSEC NORD, Route de Demigny - Chalon sur Saône (Enceinte du stade)

Juges arbitres : André SEGUIN et Denis VERNICHON

NOTAS:

- 1) Tout joueur devra présenter: soit sa licence avec la mention "Certificat médical fourni "
soit un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table, datant
de moins d'un an
sinon, il ne sera pas autorisé à jouer, a moins de prouver par consultation internet ou par l'application
Smartphone qu'il remplit les conditions ci-dessus
- 2) Les inscriptions pour ce 4ème tour seront acceptées jusqu'au jeudi 19 mars 20h00, soit par téléphone,
soit par mail. Ne pas oublier de régulariser auprès de la LBTT, Jacky Dromard.
Au cas où le nombre d'inscrits en seniors serait supérieur à 32, une D2 serait créée, comprenant les
joueurs actuellement sur la liste D1, à partir de la position 17 incluse ainsi que les nouveaux inscrits.
- 3) Vous devez confirmer votre participation pour le 1er tour sur le site du CD71 pour le jeudi 19 mars 2015
12h00 au plus tard, en utilisant le code qui vous sera adressé par courriel (Ou à votre correspondant de club
si votre adresse e-mail n'a pas été fournie).
- 4) Tout joueur n'ayant pas confirmé sa participation ou sa non participation sera considéré comme forfait pour
ce tour
- 5) Pour tous renseignements ou informations:
André SEGUIN: anseguin@wanadoo.fr
ou 03.85.80.01.61 / 06.81.47.75.78
- 6) Les joueurs ayant un forfait non excusé ou 2 forfaits excusés sont exclus du critérium fédéral. Ils sont
néanmoins autorisés à jouer, mais ne seront pas classés, ne marqueront pas de points critérium, et ne
pourront pas accéder à l'échelon supérieur.